

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN

Séance du 12 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux et le douze juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MALZIEU-FORAIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame ROUQUET Colette, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 07 juillet 2022.

**Membres en exercice: 11 Présents: 7 Votants: 8 Pour:8 Contre:0**

**PRÉSENTS** : CHALMETON Hervé, DELMAS Jean, LAURAIRE Franck, PRADAL Marc, ROBERT Joseph, ROUQUET Colette, SOULIER Jean-Louis

**ABSENTS**: BASTIDE Nathalie, BOULET Hervé, MALIGE Damien

**ABSENTS représentés avec procuration**: DEVAUD Thomas par ROUQUET Colette  
Mr LAURAIRE Franck a été nommé secrétaire.

**OBJET: Décision Modificative n° 2 - Eau et assainissement**

**2022\_50**

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
		TOTAL :	0.00
			0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2031 - 27	Frais d'études	7210.00	
2315 - 27	Installat°, matériel et outillage techni	56775.00	
2315 - 29	Installat°, matériel et outillage techni	-5955.00	
1315 - 27	Subv. équipt Groupement de collectivités		15000.00
1641 - 27	Emprunts en euros		43030.00
		TOTAL :	58030.00
		TOTAL :	58030.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à LE MALZIEU VILLE, les jour, mois et an que dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Rendu exécutoire après  
Dépôt en Préfecture le :  
et publication ou notification le :

25 JUIL. 2022

25 JUIL 2022



La Maire,  
Colette ROUQUET.



Préfecture de Mende (Lozère)  
Date de réception de l'AR: 25/07/2022  
048-214800898-20220712-2022\_50-DE